

mardi 7 février 2017

# Bourses de la Fondation Glénat

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création, la fondation Glénat propose d'attribuer à de jeunes artistes/créateurs de 18 à 30 ans, 4 bourses afin de les aider à réaliser leur vocation ou un projet personnel dans les domaines artistiques de la bande dessinée, de la photographie, du numérique ou d'une manière générale de l'univers de la montagne. Date limite de réception des dossiers 15 février !

Chaque année, le conseil d'administration de la Fondation, assisté de personnalités reconnues pour leur compétence dans chacun des domaines ci-dessous, se réunit pour attribuer les quatre bourses suivantes : bande dessinée, photographie, numérique et montagne

Bourse BD ou manga : attribuée à un projet de bande dessinée ou de manga dont l'originalité narrative et picturale apporte une nouvelle dimension au neuvième art. Le candidat devra présenter un synopsis de son projet ainsi que 3 planches en noir ou en couleurs au minimum.

Bourse numérique : attribuée à un projet numérique dans un univers proche de la bande dessinée ou du manga. Cette bourse vise à encourager l'avancement du procédé numérique de narration dans la bande dessinée ; le caractère innovant du projet présenté constitue un critère de sélection prépondérant. Le candidat devra présenter un synopsis (une architecture) de son projet ainsi qu'un minimum de 5 écrans.

Bourse montagne (dessinée ou écrite) : attribuée à une œuvre de fiction mettant en scène l'univers de la montagne par le dessin ou la littérature. Du roman littéraire à la BD historique, en passant par le roman graphique. Le jury attribuera la bourse en fonction des qualités littéraires ou graphiques du candidat et du caractère novateur du projet présenté. Le candidat devra présenter un synopsis de son projet ainsi qu'un minimum de 3 planches en couleurs ou qu'une dizaine de feuillets (mille cinq cents signes par feuillet) déjà rédigés.

Règlement du concours déposé à la SELARL DURAND ERB JACQUIER huissiers de justice associés à Grenoble.

Le dossier de candidature aux Bourses Jeunes Talents de la fondation Glénat 2017, est à télécharger sur le [site de la fondation](#) et à retourner avant le 15 février 2017 : Bourses Jeunes Talents de la Fondation Glénat 2017 – couvent Sainte-Cécile – 37 rue Servan – 38000 Grenoble.

contact : [fondation.glenat@glenat.com](mailto:fondation.glenat@glenat.com)

Les bourses jeunes talents de la Fondation Glénat sont organisées avec le soutien de Hachette Livre et de Citia, cité de l'image en mouvement.

